

LA FORMULE

Pourquoi choisir ce séjour ?

Notre école de Londres propose un programme dédié aux jeunes participants à l'automne, au printemps et l'été, dès le mois de juin.

Idéalement située, l'école a élaboré un programme parfaitement équilibré avec visites le matin, cours l'après-midi et activités de détente en fin de journée.

Avec un hébergement en résidence directement sur le site de l'école, les jeunes gagnent en confort pour se rendre plus facilement sur les lieux à visiter et passent moins de temps dans les transports.

LE CENTRE DE COURS

Londres Burlington

Notre école se situe dans le quartier résidentiel de Balham, dans le sud de Londres. Elle est à proximité de Tooting Common Park, en zone 3. Le centre de la capitale est accessible en 15 à 20 minutes selon les lignes de train ou de métro.

C'est donc une école située dans un quartier calme de Londres, entourée de grands parcs dans lesquels plusieurs activités peuvent avoir lieu, notamment le weekend.

Plusieurs ailes de l'école ont été rénovées et sont particulièrement élégantes, offrant un cadre de vie très agréable aux jeunes. L'état général des locaux est un des nombreux points d'excellence soulignés par le British Council, tout comme la qualité des cours, du programme d'activités et de l'encadrement.

LES COURS

Les jeunes participent à un programme de cours engageant :

- 15 leçons de 45 minutes, soit 11h15 de cours par semaine, qui ont lieu en général l'après-midi,
- dans des classes de 14 participants en moyenne (18 maximum),
- avec des professeurs natifs et diplômés pour enseigner leur langue maternelle.

Si les professeurs veillent à renforcer les connaissances linguistiques de leurs élèves (grammaire, vocabulaire, prononciation), ils cherchent surtout à renforcer leur aisance et leur confiance lorsqu'ils s'expriment en anglais. Les compétences orales sont mises en avant à travers des supports de cours et des activités adaptés au niveau de chacun.

LES ACTIVITÉS



L'école propose un programme d'activités sociales et culturelles qui ont lieu en général le matin :

- tour guidé de certains quartiers comme Greenwich, Camden Market, Westminster, Covent Garden, Baker Street,
- visite de musées : British Museum, Science Museum, National History Museum,
- visite de lieux incontournables : Mme Tussauds, Tower of London
- shopping sur Oxford Street ou dans les grands malls de la capitale,
- tour en bateau...

En soirée, d'autres activités récréatives sont proposées :

- London by night,
- Movie night,
- Shopping,
- jeux de société,
- sports...

Le weekend, l'école propose une journée d'excursion, par exemple à Bath, Oxford, Cambridge, Canterbury...

LES FORMALITÉS

Pour les participants de nationalité française :

Selon les cas, 5 à 6 documents sont obligatoires pour se rendre en Grande-Bretagne :

Document 1 : Passeport en cours de validité*

Document 2 : Depuis le 1er avril 2025, une autorisation de voyage électronique (ETA) valable 2 ans, que vous devez demander: <https://www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta>

Document 3 : Formulaire CERFA d'Autorisation de Sortie du Territoire, obtenue dans votre Espace Perso, complété et signé par le Responsable Légal habilité, imprimé, et remis au mineur voyageant.

Document 4 : Copie de la pièce d'identité du Responsable Légal ayant signé le formulaire d'AST (Document 3)

Document 5 : Le formulaire "Letter of Consent to Travel", ou "Authorisation to Travel" (selon le titre que leur donne chaque école), que vous trouverez dans votre Espace Perso. A imprimer, compléter, dater et signer.

Document 6 : Et, uniquement dans le cas où le Responsable Légal habilité, et le mineur voyageant, n'ont pas le même nom, une copie du Livret de Famille démontrant le lien entre ces 2 personnes.

Tenez compte des délais d'obtention de ces documents, qui peuvent s'avérer fort longs suivant les régions !

La non-présentation des documents requis pour le passage des frontières le jour du départ entraîne l'annulation du séjour sans remboursement.

*** Validité des passeports :** seule la date de validité imprimée sur le document d'identité est prise en compte par les services de l'immigration britannique. Même si l'Etat français a prolongé la durée de vie des passeports expirés, cette extension de validité n'est pas prise en compte ni acceptée par la Grande-Bretagne. Assurez-vous que la date de validité imprimée sur le passeport est bien respectée.

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs

A compter du 15 janvier 2017, un mineur non accompagné d'une personne détentrice de l'autorité parentale ne pourra plus quitter le pays sans autorisation.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 3 documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : passeport
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport
- Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

Ce formulaire CERFA vous sera fourni par ASL dès la confirmation de votre inscription.

L'ENCADREMENT

L'encadrement est assuré par l'équipe locale, 100% anglophone.

Les jeunes sont priés de respecter le règlement intérieur (vie en collectivité, respect des autres, respect des interdictions énoncées...).

- Un adulte pour 12 élèves

LES DATES ET LES PRIX

Aucune destination n'est actuellement disponible pour ce séjour. [Contactez-nous](#) pour savoir quand de nouvelles dates seront accessibles, ou pour que nous puissions vous conseiller un autre séjour convenant à vos besoins.

LE CENTRE EN PHOTOS

